

**Comité exécutif du Programme
du Haut-Commissaire**

Distr. : restreinte
15 février 2022
Français
Original : anglais et français

**Comité permanent
Quatre-vingt-troisième réunion**

**Mise à jour sur les opérations du HCR dans la région Asie et
Pacifique**

A. Aperçu de la situation

La région Asie-Pacifique compte plus de 10 millions de personnes relevant de la compétence du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), dont 4 millions de réfugiés, 4 millions de déplacés internes plus de 200 000 demandeurs d'asile et personnes rentrées chez elles et 2,4 millions d'apatriides, dont beaucoup sont aussi des réfugiés ou des déplacés internes. En 2021, plus d'un million de personnes ont été nouvellement déplacées à l'intérieur de l'Afghanistan et du Myanmar à cause de la violence et des troubles politiques. Le HCR a rapidement activé ses mécanismes de préparation et de réponse aux situations d'urgence en Afghanistan, au Myanmar et dans les pays voisins, en coordination étroite avec un large éventail de partenaires.

La pandémie de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a continué à perturber l'accès humanitaire, la continuité des programmes humanitaires et le bien-être du personnel et des réfugiés. Elle s'est aussi traduite par un accès restreint à l'asile, aux services, aux moyens d'existence et aux solutions dans toute la région. Malgré certaines politiques gouvernementales inclusives, les réfugiés et les demandeurs d'asile ont généralement eu un accès restreint, voire pas d'accès du tout, à la vaccination et aux dispositifs de protection sociale, ce qui a accru leur vulnérabilité. Pour faire face à cette situation, le HCR a étendu les interventions en espèces, maintenu les services de protection essentiels et renforcé l'inclusion numérique des réfugiés et des demandeurs d'asile lorsque cela était possible. Afin d'améliorer la communication avec les personnes relevant de la compétence du HCR pendant les restrictions liées à la COVID-19, des services d'information automatisés et des applications en ligne ont été déployés en Indonésie et en Malaisie, en plus du lancement de sites help.unhcr.org dans toute la région.

L'accès à des solutions est resté limité pour les réfugiés et les demandeurs d'asile, soulignant à quel point il est nécessaire que les pays d'accueil adoptent des mesures inclusives pour leur permettre de résister face aux restrictions persistantes et aux conséquences socioéconomiques de la COVID-19.

Situation en Afghanistan

Avec l'évolution du conflit et des violences, et la chute de l'ancien gouvernement en Afghanistan, quelque 700 000 personnes ont été nouvellement déplacées en 2021. En outre, 127 000 Afghans nouvellement arrivés ont contacté le HCR dans les pays voisins, et le nombre total des personnes ayant besoin de la protection internationale sera probablement beaucoup plus élevé. En Afghanistan, l'Organisation a pu « rester pour servir » pendant toute une période marquée par l'insécurité lors de la prise du pouvoir par les Talibans. Au cours du dernier trimestre 2021, le HCR a étendu ses opérations dans tout le pays et a rapidement augmenté ses effectifs et sa présence pour répondre à l'augmentation dramatique des besoins, malgré des conditions de sécurité changeantes.

L'accès s'étant amélioré après août 2021, le HCR a intensifié le recours aux transferts d'espèces et à l'assistance destinée à aider les personnes à surmonter l'hiver pour 1,1 million de personnes déplacées et autres personnes vulnérables. Une proportion importante de la

population étant confrontée à la pauvreté et près des deux tiers des Afghans étant menacés de famine d'ici le milieu de l'année 2022, le HCR a toujours pour priorités de fournir une assistance humanitaire vitale, d'assurer la continuité de la protection pour les déplacés internes et de renforcer la résilience des communautés, conformément à la Stratégie de solutions pour les réfugiés Afghans (SSAR). L'Organisation continue à consolider les acquis du développement dans 55 zones de retour et de réintégration prioritaires, où l'accès aux services a été amélioré pour 3 millions de personnes. Avec un total de 3,4 millions de déplacés internes à cause du conflit ou des violences, les actions visant à répondre aux besoins essentiels restent cruciales. Le soutien dispensé dans ces zones en matière de santé, d'éducation et de moyens d'existence a contribué à fournir une solution aux 170 000 +déplacés internes qui ont pu rentrer chez eux au cours des quatre derniers mois de 2021.

La Plateforme d'appui de la SSAR, qui s'appuie sur les engagements politiques et financiers internationaux pour soutenir et rendre possibles les solutions pour les réfugiés afghans, reste le principal cadre de partage des responsabilités pour la situation des réfugiés afghans. Le Groupe central de la Plateforme d'appui, qui est opérationnel au niveau mondial ainsi qu'à Islamabad, Kaboul et Téhéran, a revu ses priorités afin d'assurer la réponse d'urgence et l'établissement de liens avec les investissements de développement, l'Union européenne prolongeant sa présidence en 2022. Le HCR a dirigé l'élaboration d'un plan de réponse interorganisations pour les réfugiés couvrant les pays voisins de l'Afghanistan pour répondre aux besoins de la population réfugiée et renforcer la préparation.

La République islamique d'Iran et le Pakistan ont maintenu leur hospitalité et leur solidarité de longue date avec les réfugiés afghans. Fin 2021, ces pays continuaient à abriter respectivement 780 000 et 1,4 million de réfugiés afghans enregistrés, et un nombre beaucoup plus grand d'Afghans ayant un autre statut. L'opération de renouvellement des documents et de vérification des informations (DRIVE) lancée par le Gouvernement du Pakistan et le HCR en avril 2021 s'est achevée à la fin de l'année. Elle a permis de vérifier et d'enregistrer les données socioéconomiques complètes de 1,25 million de réfugiés afghans et a abouti à la délivrance de plus de 700 000 cartes à puce biométriques, facilitant l'élaboration de programmes en vue du renforcement de la résilience et de l'apport de solutions aux réfugiés au Pakistan. En République islamique d'Iran, le Gouvernement a continué à fournir l'accès aux services de santé publique et d'éducation aux réfugiés.

Situation au Myanmar

Les violences qui ont eu lieu au Myanmar à la suite du coup d'état militaire de février 2021 ont provoqué le déplacement interne de 440 000 personnes, principalement dans le sud-est et l'ouest du pays. Environ 39 000 personnes ont aussi recherché la sécurité au-delà des frontières, en Inde et en Thaïlande. La majorité de celles qui ont fui en Thaïlande sont rentrées. Bien que le HCR n'ait pas obtenu l'accès aux nouveaux arrivants en Inde et en Thaïlande – à l'exception des personnes qui se sont rendues dans son bureau à Delhi, en Inde – l'Organisation continuera à travailler en coordination avec les partenaires humanitaires pour se préparer à d'autres mouvements de réfugiés en provenance du Myanmar.

La poursuite du conflit au Myanmar devrait agraver la vulnérabilité des communautés déjà fragiles et provoquer de nouveaux déplacements. Malgré un accès limité aux personnes démunies, le HCR et ses partenaires ont fourni des articles de premiers secours et des équipements liés à la COVID-19 à des dizaines de milliers de déplacés internes, tout en étendant la protection fondée sur la communauté et le suivi de la protection.

Dans l'État de Rakhine, les projets à effet rapide mis en œuvre par le HCR et le Programme de développement des Nations Unies au Myanmar ont bénéficié à plus de 20 000 personnes. Davantage de projets sont prévus dans le cadre du mémorandum d'accord tripartite. Toutefois, les quelque 600 000 Rohingya qui vivent dans l'État de Rakhine selon les estimations restent soumis à des restrictions à la liberté de mouvement et à la citoyenneté, malgré des actions continues de plaidoyer en faveur du rétablissement de leurs droits. Le HCR continue à œuvrer à la recherche de solutions pour les Rohingya et les autres réfugiés du Myanmar avec l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) et d'autres acteurs

régionaux, et à collaborer avec le nouvel Envoyé spécial des Nations Unies au Myanmar afin de créer les conditions d'un retour volontaire et durable, dans la sécurité et la dignité, conformément à la résolution A/RES/76/180 de l'Assemblée générale.

Au Bangladesh, grâce à une réponse nationale inclusive à la COVID-19, près de 80 % des réfugiés Rohingya avaient été vaccinés mi-janvier 2022. Les services humanitaires dans les camps de réfugiés, qui avaient été limités à cause des mesures liées à la COVID-19, ont été rétablis fin 2021. Le HCR et ses partenaires ont répondu à de graves problèmes de protection et sont intervenus face aux incendies et aux effets des catastrophes naturelles dans les camps. Si l'enseignement n'a pas été possible au plus fort de la pandémie, le HCR et ses partenaires ont lancé un projet pilote visant à introduire le programme du Myanmar. L'Organisation a également étendu son travail avec les réfugiés et les partenaires afin de réduire la dégradation de l'environnement et d'assurer une réponse plus durable sur le plan environnemental. En 2021, 19 000 réfugiés Rohingya ont été relocalisés à Bhasan Char, une île dans laquelle le Gouvernement a réalisé des investissements importants pour accueillir les réfugiés à titre de mesure de substitution temporaire pour atténuer le surpeuplement des camps. Au nom des Nations Unies, le HCR a signé un mémorandum d'accord avec le Gouvernement du Bangladesh qui fournit un cadre de protection et de politique générale pour Bhasan Char. Le HCR aide les autorités et les partenaires nationaux à répondre aux besoins humanitaires à Bhasan Char et travaille avec le Gouvernement afin de garantir le caractère librement consenti des relocalisations et la liberté de mouvement.

Le plan de réponse conjoint 2021 pour la crise humanitaire des Rohingya visant à répondre aux besoins des réfugiés Rohingya et des communautés d'accueil au Bangladesh était financé à 69 % à la fin de l'année.

Pacte mondial sur les réfugiés

À la Réunion de hauts responsables qui a eu lieu en décembre 2021, les entités qui ont pris des engagements et les parties prenantes de la région Asie-Pacifique ont souligné les progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés et étudié les défis à relever, comme la nécessité d'un meilleur suivi des données sur le partage de la charge et des responsabilités. De nombreux États de la région se sont engagés à inclure les personnes relevant de la compétence du HCR dans leurs programmes nationaux de lutte contre la COVID-19 et dans la distribution mondiale de vaccins, tandis que les réfugiés ont instamment demandé aux décideurs de les considérer comme des acteurs à part entière de la recherche de solutions aux problèmes que pose le déplacement. En 2021, dans le cadre du Groupe d'appui à la capacité d'asile du Pacte mondial sur les réfugiés, la Nouvelle-Zélande a aidé à renforcer la capacité des Philippines concernant les informations sur les pays d'origine dans le processus d'asile.

B. Progrès et défis dans la réalisation des priorités stratégiques globales

Garantir l'accès à la protection et à l'asile

L'accès à l'asile est resté problématique tout au long de l'année 2021. Malgré des actions de plaidoyer concertées, les restrictions de mouvement et les fermetures de frontières dues à la pandémie de COVID-19 ont limité la capacité des personnes à avoir accès à des territoires, à demander l'asile et à bénéficier d'une assistance. De nombreuses personnes ont été arrêtées et placées en détention, souvent à l'issue de rafles à grande échelle contre l'immigration. Le HCR continue à solliciter l'accès aux personnes susceptibles d'avoir besoin de la protection internationale et leur libération, et invite vivement les États à mettre en œuvre des alternatives à la détention et à respecter le principe de non-refoulement. Fin 2021, les frontières terrestres de l'Afghanistan étant largement fermées (sauf pour les personnes détentrices des passeports et des visas requis, et pour certains cas médicaux), le HCR a

exhorté tous les pays à garder leurs frontières ouvertes aux Afghans ayant besoin de la protection internationale et à s'abstenir de procéder à des retours forcés¹.

En 2021, l'Organisation a fourni un appui au Gouvernement thaïlandais pour la mise en œuvre opérationnelle d'un mécanisme national de filtrage et a conclu un mémorandum de coopération avec le Japon afin d'échanger des informations et de renforcer le système d'asile du pays. Dans la république de Corée, le HCR soutient le renforcement de la capacité d'asile nationale, conformément aux engagements pris par le pays lors du Forum mondial sur les réfugiés.

De nombreux réfugiés voyageant par la mer se voient refuser l'accès au débarquement et à l'asile. En 2021, environ 800 personnes – des réfugiés Rohingya partis du Bangladesh pour la plupart, dont 70 % étaient des femmes et des enfants – ont tenté de se déplacer par voie maritime, et 29 décès ont été enregistrés. La plupart des bateaux ont été soit interceptés par les autorités soit empêchés de débarquer. Un bateau transportant 81 réfugiés Rohingya est resté en mer pendant plus de quatre mois avant d'être secouru par les garde-côtes indonésiens en juin 2021. En décembre 2021, un bateau transportant 105 réfugiés Rohingya a été autorisé à débarquer à Aceh, en Indonésie, après avoir dérivé environ trois semaines en mer. Le HCR continue à invoquer le partage des responsabilités du sauvetage et de débarquement et la création de voies d'admission sûres et légales pour les réfugiés afin de réduire les déplacements risqués en mer, dans le cadre du Processus de Bali sur le trafic de migrants, la traite des personnes et la criminalité transnationale qui y est associée.

Les données de l'enregistrement et l'octroi de documents sont essentiels pour permettre l'inclusion des réfugiés et l'apport de solutions à leur situation. Le HCR a mis en place des approches innovantes de l'enregistrement à distance dans toute la région, avec notamment des portails de libre-service en ligne et des vidéoconférences. C'est ainsi qu'au deuxième trimestre 2021, l'Organisation a enregistré environ 22 000 personnes, soit quatre fois plus qu'au deuxième trimestre 2020, affichant des progrès importants dans l'adaptation aux défis opérationnels imposés par la COVID-19 et assurant la continuité des services de protection essentiels. Le HCR s'est aussi félicité de l'engagement pris par le Kirghizistan lors de la Réunion de hauts responsables de permettre aux réfugiés et aux apatrides d'avoir accès à des documents de voyage électroniques. Avec l'appui du Centre conjoint de données sur le déplacement forcé du HCR et de la Banque mondiale, le HCR évalue la situation sur le marché du travail et les perspectives qui s'offrent aux réfugiés en Malaisie afin de définir des réformes politiques en vue de leur inclusion socioéconomique. En Asie centrale, un projet conjoint similaire aide à recueillir des données sur l'apatriodie par des recensements nationaux de la population.

La plupart des enfants réfugiés, déplacés internes ou apatrides de la région continuent à se heurter à des obstacles concernant l'accès à l'éducation, à l'enregistrement des faits d'état civil et aux services élémentaires, qui les exposent à un risque accru de violence, d'exploitation, d'abus et de négligence. Pour remédier à cette situation, le HCR a mis en œuvre des programmes ciblés afin d'empêcher les préjudices et de répondre aux besoins spécifiques des enfants par des procédures prenant en compte l'intérêt supérieur de l'enfant. À Cox's Bazar, au Bangladesh, par exemple, ces programmes ont touché quelque 2500 enfants à risque et fourni un appui psychosocial à plus de 48 800 enfants.

Les violences liées au genre restent un risque très répandu, qui menace la vie des femmes et des filles relevant de la compétence du HCR. L'Organisation et ses partenaires ont fourni une assistance vitale aux personnes ayant survécu à de telles violences et mis en œuvre des programmes de prévention communautaire. En Afghanistan, malgré les divers problèmes, le HCR a suivi et soutenu les survivantes de violences liées au genre et les femmes à risque, y compris par des services de conseil et d'orientation, une assistance en espèces et des articles non alimentaires.

¹ Voir « [UNHCR position on returns to Afghanistan](#) », août 2021, et « [Guidance note on the international protection needs of people fleeing Afghanistan](#) », février 2022.

Trouver des solutions durables aux situations de réfugiés prolongées

Les crises actuelles en Afghanistan et au Myanmar nuisent aux perspectives de rapatriement volontaire pour les réfugiés. Le HCR poursuit ses efforts pour trouver des solutions globales, notamment par une protection renforcée et une meilleure inclusion dans les pays d'accueil, en plus de possibilités élargies de réinstallation et de voies d'admission complémentaires, tout en luttant contre les obstacles au retour volontaire. Malgré le faible taux de retour dû aux restrictions liées à la COVID-19 et à l'insécurité qui règne en Afghanistan, en 2021, plus de 1300 réfugiés afghans sont rentrés chez eux, ont reçu une subvention en espèces et ont eu accès à tout un éventail de services, comme la vaccination contre la COVID-19 et une sensibilisation aux risques liés aux mines.

Le HCR s'est efforcé de retrouver les niveaux de traitement des dossiers et de départ en vue de la réinstallation d'avant la pandémie, suite à la baisse enregistrée en 2020. En 2021, l'Organisation a soumis 4855 demandes de réinstallation, principalement à partir d'opérations en Inde, en Indonésie, en Malaisie et en Thaïlande, et 2419 départs vers des pays tiers ont eu lieu.

Le HCR continue à renforcer les partenariats avec tout un éventail de parties prenantes afin d'élargir l'appui à la protection, aux solutions et à la résilience, y compris par des voies complémentaires, à travers la mobilité de la main-d'œuvre, l'éducation et le regroupement familial. L'accès à l'éducation, les soins de santé, les moyens d'existence et l'inclusion socioéconomique restent des domaines prioritaires pour les partenariats avec les acteurs du développement, les partenaires du secteur privé et les institutions financières. La collaboration avec des organisations non gouvernementales, les milieux universitaires, la société civile (y compris les organisations dirigées par des réfugiés) et les institutions gouvernementales a aussi été élargie afin de renforcer l'accès aux moyens d'existence et d'œuvrer en faveur de l'inclusion socioéconomique.

Assurer la protection des déplacés internes et trouver des solutions en leur faveur

Les situations en Afghanistan et au Myanmar ont considérablement accru les déplacements internes et freiné les progrès vers des solutions pour les déplacés internes avant 2021. À la suite de la crise d'août 2021, l'une des priorités essentielles en Afghanistan a été de soutenir la protection et la résilience des déplacés internes et de favoriser l'apport de solutions pour les déplacés internes de retour, en mettant l'accent sur les zones de retour et de réintégration prioritaires. Le HCR a continué à assurer le rôle de chef de file pour les groupes sectoriels de la protection et des abris/articles non alimentaires, qui ont rapidement intensifié l'assistance destinée à permettre aux Afghans de surmonter l'hiver au cours du dernier trimestre 2021. Cette assistance du HCR a touché environ 263 000 Afghans vulnérables en 2021.

Au Myanmar, le HCR a renforcé sa réponse au moyen du système des groupes sectoriels afin de toucher les déplacés internes les plus vulnérables, dont 130 000 déplacés internes (Rohingya pour la plupart) qui étaient restés déplacés dans le centre de l'État de Rakhine depuis 2012. Le HCR se félicite des efforts régionaux déployés pour acheminer davantage d'assistance humanitaire au Myanmar et continuera à travailler aux côtés des acteurs régionaux à cet égard.

Aux Philippines, le HCR a cherché renforcer la capacité des autorités locales et nationales, afin qu'elles puissent prendre la direction des réponses actuelles et futures au déplacement interne. En décembre 2021, à la suite des glissements de terrain provoqués par le typhon Rai, le HCR a déployé une équipe d'intervention d'urgence dans la région de Caraga afin de fournir une expertise technique en matière de protection et des articles de première nécessité aux communautés durement touchées et difficiles à joindre. Conformément aux recommandations du rapport du Groupe de haut niveau sur les déplacements internes du Secrétaire général des Nations Unies et des engagements figurant dans l'avant-projet de Programme d'action sur le déplacement interne du Secrétaire général, le HCR renforcera encore ses stratégies en faveur des déplacés internes dans la région en 2022.

Réduire et prévenir l'apatriodie, et protéger les apatriodes

Bien que plus de la moitié des 4,2 millions d'apatriodes connus au monde viennent de la région Asie-Pacifique, la plupart des États de la région n'ont adhéré à aucune des deux conventions relatives à l'apatriodie. L'Ouzbékistan a fait un grand pas en direction de l'éradication de l'apatriodie en résolvant plus de 25 000 cas par la reconnaissance de la nationalité et la naturalisation. Le Turkménistan est l'un des rares pays à disposer d'une procédure de détermination de l'apatriodie, cette procédure récemment introduite constituant un exemple de pratique exemplaire. Lors de la deuxième Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique en novembre 2021, les États membres ont confirmé l'engagement à assurer l'enregistrement universel des naissances. Le HCR et le Centre Peter McMullin sur l'apatriodie ont conjointement organisé une table ronde régionale de niveau universitaire pour préparer le terrain en vue d'une meilleure cartographie de l'apatriodie, du renforcement des centres d'assistance juridique et du renforcement des capacités. La Conférence internationale sur l'éradication de l'apatriodie en Asie centrale, organisée conjointement par le HCR et le Gouvernement du Turkménistan, a créé une dynamique supplémentaire visant à mettre fin à l'apatriodie dans les cinq pays d'Asie centrale. Dans le même temps, l'Atelier international sur l'adhésion à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatriodie organisé par le Ministère de la justice du Vietnam a permis au pays de progresser davantage encore sur la voie de l'adhésion.

C. Plans pour 2022 et information financière

En octobre 2021, le Comité exécutif a approuvé un budget de 848,1 millions de dollars E.-U. pour la région Asie-Pacifique, qui est ensuite passé à plus de 1081,6 millions de dollars E.-U. à cause des activités d'intervention d'urgence en Afghanistan, au Kazakhstan, au Pakistan, en République islamique d'Iran et au Tadjikistan. Le programme en faveur des réfugiés constitue 65 % des besoins financiers de la région. D'ici à 2023, les opérations du HCR dans la région seront passées à une planification pluriannuelle.

En raison de la persistance des effets négatifs de la COVID-19 sur la résilience des réfugiés, l'élaboration de programmes innovants portant sur les moyens d'existence reste cruciale en 2022. Les programmes de renforcement des compétences pour l'emploi salarié et l'emploi à titre indépendant seront facilités, notamment en Afghanistan, au Bangladesh, en Inde, en Indonésie, au Myanmar, au Népal, au Pakistan, aux Philippines et au Tadjikistan. Le HCR augmentera encore ses interventions en espèces afin de renforcer la protection et l'apport de solutions pour les plus vulnérables. L'Organisation continuera également à nouer des partenariats avec les acteurs locaux et régionaux, y compris l'ASEAN, en matière de protection et de solutions dans toute la région Asie-Pacifique et à renforcer les partenariats existants.

Au 25 janvier 2022, quelque 22 % des besoins financiers de la région étaient financés, compte tenu de l'allocation indicative des contributions non affectées ou liées à une affectation souple.